

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 4 (1901)

Heft: 186

Artikel: Etat civil de l'arrondissement de Pleigne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285482>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pendant une heure on enregistra 100 degrés. Mais la journée du 2 juillet 1901 fut plus effroyable que celle du 7 septembre 1881 parce que les 99 degrés de température durèrent non pas pendant une heure mais pendant *sept* heures.

Les chevaux frappés par la « vague » de chaleur furent les premiers atteints et tombèrent comme mouches. Certaines rues étaient littéralement jonchées des cadavres des pauvres bêtes et la circulation en certains points était interrompue sous peine de faire rouler les voitures sur des carcasses de chevaux morts.

Les hommes, frappés de coups de soleil ou atteints de coups de chaleur, tombèrent à leur tour en quantité et, dès une heure de l'après midi, il n'y avait plus de place dans les hôpitaux. On était contraint d'étendre simplement les nouveaux arrivants sur le gazon dans les jardins qui entourent les hôpitaux. Là, des gardes-malades se tenaient en permanence, un jet d'arrosoir en main, et sans discontinuer on dirigeait l'eau froide sur la nuque ou sur la tête des malheureux, gisant à terre, sans conscience.

La douche d'eau froide ou le bain de glace sont, en effet, en pareille circonstance le seul remède qui s'impose et, sur l'avis des médecins, les autorités municipales décidèrent de faire en grand dans les rues ce que l'on faisait en petit dans les hôpitaux.

Dans Hester street et dans d'autres rues des quartiers pauvres ou populeux, des pompes à incendie furent mises en batterie et fonctionnèrent pendant une partie de l'après-midi. Les habitants, en costumes de bains venaient se faire doucher, et les pompiers luttaient contre le feu descendu du ciel avec la même énergie que contre un feu qui fut surgi de terre.

Le soir, sur l'ordre de la municipalité, tous les parcs restèrent ouverts et une partie de la population passa la nuit en plein air. Les médecins se partagèrent l'effroyable besogne de secourir tous les malades : il n'y eut pendant cette nuit mémorable pas deux docteurs qui purent rester deux heures dans leur lit. Le téléphone marcha sans interruption.

Le dévouement de tous, médecins, gardes-malades, brancardiers, agents de police, fut, paraît-il, parfait, et il ne s'est pas démenti depuis lors car, avec des hauts et des bas, la terrible température s'est maintenue. De 99 degrés elle est descendue à 95 mais elle est remontée à 97, et c'est toujours aux alentours de ce chiffre qu'elle reste.

Etat civil de l'arrondissement de PLEIGNE

Du 1^{er} Janvier au 30 Juin 1901.

Naissances.

Janvier. — Du 11. Crevoiserat Charles-Arthur, fils de Florian-Adolphe et de Maria-Caroline-Mathilde née Joray, de Pleigne. — Du 16. Koller Joseph-Louis, fils de François-Xavier et de Marie-Joséphine-Emma, née Mercay de Bourrignon. — Du 30. Neukomm Emile fils d'Adolphe et de Pauline, née Neukomm de Eggwy.

Février. — Du 2. Frund Marie-Reine-Henriette, fille de Jean-Célestin et de Caroline-Augustine née Frund, de Bourrignon. — Du 28. Broquet Pierre-Joseph, fils de Broquet-Pierre et de Justine-Adeline, née Broquet de Movelier.

Mars. — Maître Philomène-Julia-Alice, fille de Jean-Joseph-Basile et de Marie-Cécile, née Koller d'Epauvillers.

Avril. — Du 5. Frund Henry-Joseph, fils de Joseph-Nicolas et de Marie-Anne-Lina, née Fleury de Bourrignon. — Du 4. Crevoiserat Madeleine-Egénie, fille de Joseph et de Cécile-Catherine, de Pleigne. — Du 8. Odiet Joseph-Edouard, fils de Joseph et de Marie Marcelline, née Chèvre, de Pleigne. — Du 15. Fleury Marie-Caroline, fille de François-Sébastien et de Marie-Justine, née Montavon de Bourrignon. — Du 15. Fleury Marie-Virginie, fille de François-Sébastien et de Marie-Justine, née Montavon de Bourrignon. — Du 21. Fleury Marc-Henri, fils d'Etienne-Joseph et de Noirjean Anna-Rosalie de Bourrignon.

Mai. — Du 8. Broquet Joseph-Martin, fils d'Auguste-Martin et de Françoise-Rosalie, née Salgat, de Movelier. — Du 24. Crevoiserat Marie-Zéline-Amélie, fille de Louis-Justin et de Marie-Zéline-Mathilde, née Joray de Pleigne. — Du 24. Boegli Ida, fille d'Adolphe-David et de Elisabeth née Summer de Ochlenberg. — Du 24. Boegli Frida, fille d'Adolphe-David et de Elisabeth née Summer de Ochlenberg (Berne). — Du 30. Loriol Louise-Irène-Léonie, fille de François-Joseph-Etienne et de Marie-Justine-Stephanie, née Guillaume, de Charmoille.

Juin. — Du 14. Baroli Marie-Blanche, fille illégitime d'Abertine, veuve de Joseph, de Loningen, Province de Vicenza, Italie. — Du 24. Odiet Raymond-Pierre, fils de Florentin et de Bertha-Mélanie née Brosy, de Pleigne.

Mariages.

Février. — Du 12. Broquet François-Xavier, cultivateur de Movelier et Sutterlet Marie-Aline, tisseuse en soie, de Movelier. — Du 22. Oriet Henri-Fidèle, domestique, de Pleigne, et de Odiet Marie-Louise-Valéria, tisseuse en soie, de Pleigne.

Avril. — Du 13. Crevoiserat Louis-Justin, cultivateur de Pleigne et Joray Marie-Zéline-Mathilde, tisseuse en soie, de Pleigne. — Du 18. Chèvre Joseph-Ursanne-Fidèle, charpentier de Mettemberg et Marie-Aline, tisseuse en soie, de Movelier. — Du 25. Guenat François-Jules, cultivateur de Pleigne et Vernier Marie-Eugénie-Lucine, cultivatrice de Montenol.

Décès.

Janvier. — Du 13. Eberhart Rosina de Gräfenried. — Du 16. Maître Alice-Julia-Philomène d'Epauvillers.

Février. — Du 4. Chèvre Joseph-Edmond, de Mettemberg.

Mars. — Du 1. Marchand Amélie-Louise de Pleigne.

Avril. — Du 12. Brosy Paul-Joseph de Loewenbourg. — Du 25. Broquet Henry-Joseph, de Movelier.

Mai. — Boegli Frida de Ochlenberg. — Du 29. Broquet Marie-Laure de Movelier.

Juin. — Bréchet Bernard-Imier, de Movelier.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 184 du *Pays du Dimanche* :

722. MÉTAGRAMME.

Siège. Liège. Piège.

723. MOT CARRÉ.

R E G R E T
E C L A I R
G L A N D E
R A N G E S
E I D E R S
T R E S S E

724. COUILLES AMUSANTES.

- N° 1. — Canot. Paré. Muni. Ses. Rames.
N° 2. — Devise. Faire. Dire.
N° 3. — Ce. Canot. La. Mer.
N° 4. — Donne. Rien. Rien.
N° 5. — Morte. Bête. Mort. Venin.
N° 6. — Dire. Faire. Font. Deux.

725 MOTS EN CROIX.

B
O
L U C R È C E
G
I
A

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le pilier du cercle Industriel à Neuveville ; Un Suisse compatissant aux épreuves de l'héroïque président Krüger ; Un habitué du Régional Portrentruy-Bonfol ; Le farceur à St-Ursanne ; Achille Du Père Eh ! Chaux-de-Fonds ; Le solitaire de la Montagne au Noirmont.

730. CHARADE.

Dans mon *tout* est mon *premier* ;
Un beau fleuve est mon *dernier*.

731. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES

VOYELLES.

Remplacer les * des mots suivants par les consonnes correspondantes manquantes et l'on obtiendra une épigramme de quatre vers :

ou — **a**e* — *e*ui — *e — *a — *ou* — Grétry — *a — *y* — e* — *ai* — **a**e**ai* — *A**é**o* : — *a**e* — *o** — *i* — *i* — à — *a**o* — *ue — *ai* — *ou* ? *é*ou*.

732. VERS A TERMINER.

LES REGRETS

Damon, à tout propos, et sa femme —
De sa défunte épouse —
Les grâces, l'esprit, les —
Tels discours ne sont pas —
S'apercevant qu'elle en —
Pardon à mes regrets, dit-il de bonne —
Rien n'était plus parfait qu'elle dans la —
Ah ! dit-elle, Monsieur, personne, je vous —
Ne la regretté plus que —

733. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X	1. Nation.
X X X X X X	2. Continent.
X X X X X X	3. Partie de la bouche.
X X X X X	4. Dieux domestiques.
X X X X	5. Animaux quadrupèdes.
X X X	6. Moitié de vernis
X X	7. Préposition.
X	8. Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 6 août prochain.

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Fommerats. — (1^{re} section, le 4 août à 3 h. pour faire le classement des gaubes et s'occuper du regain.

Vermes. — Le 28 à midi pour voter un subside en faveur de l'hospice de Delémont.

Vellerat. — Le 28 à 2 h. pour décider l'achat d'une pompe à incendie.

Cote de l'argent

du 24 juillet 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 102. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 104. 50 le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.